

# Lauragais Infos

**VOIX DU MIDI**  
Lauragais

35 rue Carnot  
BP 50 017 • 31 290 Villefranche-de-Lauragais  
Tél. 05 61 83 48 05 • Fax: 05 34 66 28 24  
E-mail: redaction@lauragais.com  
Internet: www.voixdumidi.lauragais.fr

**Paul Halbedel** Rédacteur en chef  
paul.halbedel@voixdumidi.fr  
Tél. 05 61 83 83 13

**Florian Moutafian** Journaliste  
florian.moutafian@voixdumidi.fr  
Tél. 05 61 83 83 15

**Marine Pons** Journaliste  
marine.pons@voixdumidi.fr  
Tél. 05 61 83 48 05

> Publicité - Directeur de zone Sud-Ouest, **Anthony Coutant**.  
Commerciaire: **Cécile Durfaisse** • 06 42 21 93 81  
> Diffusion - Promotion: **Yann Sylvestre** • 06 80 17 19 35  
> Annonces légales: Tél. 05 61 99 44 45 • legalites@voixdumidi.fr  
> Editeur: **Pascal Pallas**  
> Abonnements: **Françoise Gautier** CS 72 137 - 31 017 Toulouse cedex 2  
changement d'adresse, merci de joindre la dernière bande-annonce)  
> Abonnement 1 an: 62 euros (tél. 05 61 99 44 44)  
> Tous droits de reproduction réservés.

> **Voix du Midi Lauragais** est édité par la **Société d'Édition de la Presse Régionale SA**, constituée le 26 mai 1899 au capital de 357 500 euros inscrite au RCS sous le N° 570 801 662 • Adresse: 28 rue de Thion de Montauge - CS 72 137 - 31 017 Toulouse cedex 2  
> Tél. 05 61 99 44 44 • Fax: 05 61 99 26 00

> Président, Directeur de la publication: **Francis Gaurand**  
> Principal associé: **La Presse Régionale SA**  
> Date du dépôt légal: A parution  
> Imprimé par: Site Cherbourgeoise d'Édition, 9 rue Gambetta 50194 Cherbourg Cedex  
Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées. Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro F1371001 est porteur de l'écolabel européen  
Européanisation: 0,010 kg/tonne  
> N° de CRAP: n° 0119 C 84 217  
> ISSN: 1766-6855  
> Par arrêtés préfectoraux, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

## LE TWEET

« #JO2024 à Paris ! Et maintenant : il faut défendre la coupe du monde de #Rugby en #France en 2023. »

La réaction du député de la dixième circonscription de Haute-Garonne, Sébastien Nadot (REM), à la très probable attribution des Jeux olympiques 2024 à Paris.

## LA PHOTO DE LA SEMAINE



**1 000 CONTENEURS NETTOYÉS.** Du 20 juin au 7 juillet, trois agents de Terres du Lauragais ont procédé au nettoyage des conteneurs collectifs d'ordures ménagères, installés dans les 21 communes de l'ancien canton de Villefranche-de-Lauragais. Au total, pas moins de 1 000 conteneurs ont été désinfectés (intérieur et extérieur), à l'aide d'un véhicule spécialisé loué pour l'occasion, dont l'unité de lavage est entièrement automatisée. En marge de ce nettoyage estival, un diagnostic de l'état des conteneurs a été réalisé. En 2018, ce dispositif sera étendu aux communes d'Aignes, Caignac, Calmont, Gibel, Mauvaisin, Monestrol, Montgeard, Nailloux, Saint-Léon et Seyre.

## ÉCONOMIE. Le Pays lauragais sonde les habitants sur le coworking

Souhaitant accompagner la création d'espaces de travail partagés sur son territoire, le PETR du Pays Lauragais souhaite interroger les futurs utilisateurs de ces lieux.

« Faites-nous part de vos besoins pour l'implantation et la création d'espaces de travail partagés sur le territoire du Pays Lauragais. » C'est l'appel lancé par les élus du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays lauragais aux habitants du Lauragais, cet été, dans le cadre d'une « étude d'opportunité et de faisabilité de création - développement de tiers-lieux sur notre territoire ».

Ce chantier est piloté par la Commission Économie du PETR, coprésidée par Philippe Greffier, adjoint au maire de Castelnaudary et président de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais audois et Bernard Barjou, adjoint au maire de Villefranche-de-Lauragais et vice-président de Terres du Lauragais. Il est mené avec le bureau d'études « Villes et Innovations » qui a été retenu pour mener à bien cette étude devant permettre au PETR de répondre à l'appel à projets qui sera lancé en fin d'année par la région Occitanie. Cette dernière souhaite en effet développer la création de ces espaces de travail collaboratif, dans lesquels il est possible de travailler de façon permanente ou occasionnelle, individuellement ou collective-



Des espaces de coworking pourraient voir le jour prochainement dans le Lauragais. Photo d'illustration: Nicolas Demoulin - Croix du Nord

ment et dont l'utilisation peut être en accès libre ou payante.

En accompagnant ces projets, la région Occitanie et le PETR du Pays Lauragais souhaitent répondre aux besoins des travailleurs indépendants, salariés ou même employeurs souhaitant disposer, à proximité de leur domicile, de lieux en mesure de répondre à leurs besoins en matière de travail collaboratif ou de nouvelles formes d'organisation de celui-ci, tout en assurant

un aménagement équilibré du territoire.

### Un questionnaire et des ateliers de travail

Afin d'identifier cette demande et les besoins en matière de coworking dans le territoire lauragais, le bureau d'études a donc lancé un sondage de la population concernée. Celui-ci sera effectué sous deux formes: un questionnaire en ligne diffusé sur le site du PETR du Pays Lau-

P.H.

## TRANSPORTS. S. Nadot souhaite l'avancée du projet d'autoroute Castres - Toulouse

Le député de la dixième circonscription de Haute-Garonne a cosigné avec six autres députés d'Occitanie une lettre adressée à Elisabeth Borne, ministre des Transports, demandant la publication de Déclaration d'utilité publique pour la réalisation de l'autoroute Castres - Toulouse.

Il s'était montré plutôt hésitant lorsque nous lui avions demandé sa position sur le dossier au cours de la dernière campagne des élections législatives. Un mois après son élection à l'Assemblée nationale, Sébastien Nadot (REM) pousse cette fois sans hésitation en faveur de la réalisation du projet autoroutier entre Castres et Toulouse.

Mercredi 12 juillet, le nouveau député de la dixième circonscription de Haute-Garonne s'est associée à plusieurs de ses collègues Modem et LREM



En signant ce courrier adressé à la ministre des Transports, Sébastien Nadot se positionne pour le projet autoroutier.

d'Occitanie pour cosigner un courrier adressé à la ministre des Transports, Elisabeth Borne. Dans cette lettre également signée par deux autres députés du Lauragais, Jean-Terriler (Troisième circonscription du Tarn) et le maire de Flourens Corinne Vignon (troisième circonscription de Haute-Garonne), la ministre

est invitée à franchir une nouvelle étape dans ce dossier de l'autoroute Castres-Toulouse: « L'enquête d'utilité publique ayant donné un avis favorable, nous attendons maintenant que soit publiée la Déclaration d'utilité publique », écrivent les députés, rappelant au passage que le président de la République, Em-

manuel Macron, a « lui-même à Albi le 4 mai dernier marqué son intérêt sur ce projet ».

Les députés développent également dans ce courrier un argumentaire en faveur de la réalisation de cette autoroute: « Vritable serpent de mer, ce projet est un besoin vital pour notre région en général et le Tarn sud en particulier. L'agglomération Castres - Mazamet est la seule agglomération de plus de 100 000 habitants à ne posséder ni de gare TGV, ni d'aéroport international, ni d'autoroute. Or, il est vital et fondamental pour ce bassin d'emploi d'être relié aux grands axes de communication européens. »

Les sept députés profitent enfin de ce courrier pour solliciter un rendez-vous avec la ministre, afin d'aborder avec elle ce dossier: « pour qu'enfin ce projet de liaison autoroutière si vital et tant attendu, aboutisse rapidement. »

P.H.